

**ADDENDUM N°1  
DEMANDE DE PROPOSITIONS  
DP/LCS/MCA-M/EW-14/Compact**

**« Bureau de Contrôle pour accompagner MCA-Morocco lors des phases des études et de la réalisation des travaux au niveau des centres de formation professionnelle financés dans le cadre du fonds "CHARAKA" – répartis en quatre (4) Lots»»**

<b>ANCIENNE DISPOSITION</b>	<b>NOUVELLE DISPOSITION</b>
<b>Section V : Termes de référence</b>	
<p><b>Page 80</b> <b>Article 2. Consistance de la présente consultation (dernier paragraphe)</b></p> <p>Les soumissionnaires sont autorisés à participer et être attributaires d'un, de plusieurs ou tous les lots. Un soumissionnaire ne pourra être attributaire de plusieurs lots que s'il propose un personnel différent pour chaque lot à l'exception du chef de projet qui pourra être proposé pour deux lots maximum.</p>	<p><b>Page 80</b> <b>Article 2. Consistance de la présente consultation (dernier paragraphe)</b></p> <p>Les soumissionnaires sont autorisés à participer et être attributaires d'un, de plusieurs ou tous les lots. Un soumissionnaire ne pourra être attributaire de plusieurs lots que s'il propose un personnel différent pour chaque lot à l'exception du chef de projet qui pourra être proposé pour deux lots maximum et de l'ingénieur expert en sécurité incendie qui pourra être proposé pour tous les lots.</p>
<p><b>Page 84</b> <b>Personnel de renfort (2<sup>ème</sup> paragraphe) :</b></p> <p><b>Ingénieur expert en géotechnique (pouvant, le cas échéant, faire partie d'un Laboratoire ou d'un bureau d'études techniques) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ;</li> <li>- Ayant une expérience minimale de 10 ans dans les études géotechniques ;</li> </ul>	<p><b>Page 84</b> <b>Personnel de renfort (2<sup>ème</sup> paragraphe) :</b></p> <p><b>Ce paragraphe est supprimé.</b></p>

<p><b>Page 84</b>  <b>Personnel de renfort (6<sup>ème</sup> paragraphe) :</b>  Le plan de charge des équipes proposées devra leur permettre de se consacrer totalement aux projets de la présente consultation. A cet effet, les équipes affectées à d'autres projets de MCC ou MCA ne seront pas acceptées à l'exception de l'expert en géotechnique.</p>	<p><b>Page 84</b>  <b>Personnel de renfort (6<sup>ème</sup> paragraphe) :</b>  Le plan de charge des équipes (personnel clé) proposées devra leur permettre de se consacrer totalement aux projets de la présente consultation. A cet effet, les équipes affectées (personnel clé) à d'autres projets de MCC ou MCA ne seront pas acceptées.</p>
<p><b>Page 93</b>  <b>Phase 3 : Contrôle des travaux tous corps d'état (6<sup>ème</sup> point) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à toutes les réunions de chantier.</li> </ul>	<p><b>Page 93</b>  <b>Phase 3 : Contrôle des travaux tous corps d'état (6<sup>ème</sup> point) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des réunions de chantier quand c'est nécessaire, à la demande du maître d'ouvrage.</li> </ul>
<p align="center"><b>Les autres termes et conditions de la Demande de Propositions non concernés par cet addendum n°1 demeurent inchangés.</b></p>	